

NOTE CONCEPTUELLE

14e SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DES MINISTRES AFRICAINS CHARGÉS DE L'EAU (AMCOW)

29 SEPTEMBRE 2025, DAKAR, SÉNÉGAL

1.0 Introduction

Le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) a été créé en 2002 à Abuja, au Nigéria. Sa mission est d'assurer le leadership politique, l'orientation stratégique et le plaidoyer en faveur de l'approvisionnement, de l'utilisation et de la gestion des ressources en eau pour un développement social et économique durable et la préservation des écosystèmes africains. L'AMCOW fait office de comité sectoriel sur l'eau et l'assainissement auprès du Comité technique spécialisé (CTS) sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement (ARDWE) de la Commission de l'Union africaine.

Le Conseil des ministres est l'organe décisionnel et politique suprême de l'AMCOW. Ses fonctions sont les suivantes :

- a) Maintient l'état des ressources en eau de l'Afrique sous surveillance et promeut des actions souhaitables d'intérêt commun pour l'Afrique
- b) Facilite et soutient la coopération sous-régionale, régionale et internationale à travers la coordination des questions relatives aux politiques de l'eau.
- c) Encourage les mécanismes qui favorisent les meilleures pratiques en matière de réformes des politiques de l'eau, de sécurité de l'eau, de sécurité alimentaire et énergétique, de gestion des ressources en eau transfrontalières et de fourniture de services d'eau.
- d) Fournit un forum de dialogue avec les agences des Nations Unies et d'autres partenaires
- e) Encourage, dans la région, les études sur l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques, ainsi que l'élaboration de politiques et de stratégies pour l'atténuation et la gestion des risques de catastrophes liés à l'eau
- f) Renforce les mécanismes de financement du secteur de l'eau en Afrique.

Le cadre de gouvernance du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) prévoit que le Conseil des ministres se réunisse en assemblée générale tous les deux ans. L'assemblée générale est accueillie par le pays dont le président de l'AMCOW est le pays hôte.

L'Assemblée générale constitue une plateforme de délibérations et de fourniture d'orientations sur les programmes et budgets et autres initiatives émergentes, soumises à l'approbation du Conseil des ministres. La réactivité des initiatives politiques continentales aux besoins des États membres de l'Union africaine repose sur une approche ascendante et descendante. Le Conseil veille à ce que les programmes de travail de l'AMCOW reflètent les aspirations des États membres, suscitant ainsi l'adhésion à leur mise en œuvre au niveau national.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil d'administration, l'AMCOW tiendra la 14e session ordinaire de son Assemblée générale. Cette 14e session ordinaire sera accueillie par la République du Sénégal à Dakar, le 29 septembre 2025. Elle sera précédée de la session du Comité consultatif technique (CCT) prévue les 27 et 28 septembre 2025.

2.0 Objectif

La 14e session ordinaire de l'AG est cruciale car elle se déroule avant l'année 2026. L'AG permettra au Conseil des ministres de fournir un leadership politique et une orientation stratégique suite à la décision de l'Assemblée de l'UA adoptant « Assurer une disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 » comme thème de l'UA pour 2026.

L'Assemblée générale recevra et examinera, entre autres, à titre indicatif, des rapports sur les programmes de travail, les budgets et les nouvelles initiatives comme suit :

- 1) État de la mise en œuvre des décisions précédentes du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW).
- 2) Questions présentées pour examen et prise de décision, notamment les suivantes :
 - a) Feuille de route et formulation de la Vision et de la politique de l'eau en Afrique pour 2063
 - b) Lancement des efforts en vue de la mise en œuvre de la Vision et de la Politique de l'Eau en Afrique 2063
 - i. Plan opérationnel stratégique 2026-2030 de l'AMCOW
 - ii. Programme stratégique de l'AMCOW sur les eaux souterraines pour la sécurité hydrique et la résilience en Afrique
 - c) Plans et activités de financement pour la mise en œuvre de la Vision et de la Politique de l'Eau en Afrique 2063
 - i. Le rapport de gestion financière
 - ii. Le plan d'affaires de l'AMCOW
 - iii. Programme de travail de l'AMCOW 2026-2028
 - iv. Plan de travail et budget de l'AMCOW pour 2026
 - d) Rapports WASSMO et Ngor
 - e) Activités clés pour 2026, l'Année de l'UA sur l'eau et l'assainissement

3.0 Sessions principales lors de la session ordinaire de l'Assemblée générale Participants attendus

3.1 Session du Comité consultatif technique (TAC)

Le Comité consultatif technique (CCT), composé de 25 membres et auquel s'ajoute le Comité d'experts techniques, se réunira pour examiner les programmes, les budgets et les rapports de l'AMCOW, soumis à l'examen du Comité exécutif. Le personnel du Secrétariat de l'AMCOW et du Département de l'Agriculture, du Développement rural, de l'Économie bleue et de l'Environnement durable (ARBE) de la CUA, la Facilité africaine de l'eau, hébergée et gérée par la Banque africaine de développement, devraient également assister à la session du CCT.

3.2 Session ministérielle de l'Assemblée générale ordinaire

La Session Ministérielle de cette AG Ordinaire réunira tous les Membres du Conseil de tous les Etats membres de l'Union Africaine.

Le Commissaire de l'Union africaine chargé de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue, de l'eau et de l'environnement devrait également assister à la session ministérielle.

4.0 Ordre du jour provisoire :

4.1 Session du Comité consultatif technique/d'experts (TAC/TEC)

Temps	Activité
Premier jour : 27 septembre 2025	

Temps	Activité
08h30	Inscription des délégués
09h00	Session 1 : Ouverture 1. Remarques introductives et objectifs de la réunion – AMCOW ES 2. Discours d'ouverture – Directeur de la SEBE de l'AUC 3. Remarques du président du TAC de l'AMCOW 4. Discours d'ouverture – Président de l'AMCOW 5. Registre de présence/Quorum 6. Adoption de l'ordre du jour
10h15	Photo de famille et pause santé
11h00	Session 2 : Rapports des vice-présidents du TAC et du président du TAC 1. Sous-région de l'Afrique centrale 2. Sous-région de l'Afrique de l'Est 3. Sous-région de l'Afrique du Nord 4. Sous-région de l'Afrique australe 5. Sous-région de l'Afrique de l'Ouest 6. Rapport du président du TAC sur les décisions extraordinaires du Comité exécutif
13h00	Déjeuner
14h00	Session 3 : Rapport d'étape sur les décisions du Conseil 1. Aperçu des progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions du Conseil 2. Présentation de l'ordre du jour annoté
16h30	Pause santé
17h00	Session 4 : Présentation de l'ordre du jour annoté Présentation de l'ordre du jour annoté (suite)
Fin de la première journée	

Jour 2 : 28 septembre 2025	
09h00	Séance 5 Présentation de l'ordre du jour annoté (suite)
10h30	Pause santé
11h00	Séance 6 Présentation de l'ordre du jour annoté (suite)
12h00	Pause déjeuner
13h00	Séance 7 Préparation de l'Aide-mémoire de la réunion du TAC et mise à jour de l'ordre du jour annoté
16h30	Pause santé
17h00	Séance 8 1. Présentation et revue de l'Aide Mémoire 2. Clôture et fin de la session du TAC
Fin de la deuxième journée	

4.2 La 14e session ordinaire de l'Assemblée générale (AG)

29 septembre 2025	
14e SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)	
TEMPS	ACTIVITÉ
08:30 – 09:30	Petit-déjeuner d'information ministériel
10h00	1.0 Séance d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Discours d'ouverture • Mot de bienvenue et ouverture • Registre de présence et de quorum • Adaptation de l'ordre du jour

11h00	2.0 Présentation et examen du projet d'ordre du jour annoté Par le président du TAC de l'AMCOW
12h00	3.0 Interventions ministérielles
12h30	4.0 Séance de clôture de la session ordinaire de l'Assemblée générale 1. Vote de remerciement 2. Remarques de l'AUC 3. Discours de clôture du président de l'AMCOW
13h00	Fin de la 14e session ordinaire de l'Assemblée générale, photo de famille et déjeuner
14h00	Visite des lieux d'attraction à Dakar, Sénégal